Quarante-quatrième année.— N° 263. Un numéro : *dix centimes.* Lundi 2 et Mardi 3 Novembre 1885.

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;

Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 NOVEMBRE

M. DE BISMARK RÉPUBLICAIN

On sait que M. de Bismark a toujours été un fervent protecteur du parti républicain en *France*. — C'est pour ne pas l'avoir secondé dans cette politique qu'il brisa M. d'Arnim en 1872. Il voulait la République chez nous afin qu'elle ruinât nos finances et désorganisât notre armée, et réduisît tellement la France à l'état de quantité négligeable, que l'Allemagne n'eût plus rien à craindre de nous dans la poursuite de ses projets d'agrandissement en Europe.

En 1873, M. de Bismark redoutait la restauration de la Monarchie, parce qu'elle eût relevé la puissance de la France. Il enjoignait à son ambassadeur de la combattre dans l'intérêt de la Prusse. Chose facile pour vous, disait-il, en effet :

« Les monarchistes sont impopulaires précisément à cause de leurs qualités. Conservateurs et cléricaux ont beau être, en France, les plus éclairés, les plus honnêtes, les plus patriotes, ils sont *opposés* aux idées *antisociales* et *antireligieuses* qui ont fait tant de progrès, de dupes et de criminels. Ils luttent à peu près seuls contre le courant qui entraîne la France vers l'anarchie et le paganisme. C'est assez pour qu'ils soient en butte à la haine et à la calomnie, non-seulement de la populace, qui est une bête idiote et féroce, mais de la bourgeoisie, qui a l'esprit fermé à toutes les questions élevées de politique ou de religion. Elle ne lit que les déclarations d'un journalisme inventé pour la *seriner*.

» Exploitez cet état de choses. Faites souvent parler, dans vos journaux, du *danger* de la réaction, des *crimes* de l'absolutisme, des *horreurs* de la féodalité, de l'*infâme droit* du seigneur, de la *dîme*, des *corvées*, de l'*Inquisition*, comme si tout cela avait réellement existé ou pouvait revenir. Faites peur des *empiètements* et des *captations* du clergé. Dites qu'avec les conservateurs la religion serait non-seulement protégée, mais *imposée*, que chacun serait forcé d'aller à la messe et même à confesse.

» Ces déclarations et ces balivernes ne manquent jamais leur effet auprès des masses ignorantes et imbéciles, auxquelles le suffrage universel a remis le sort de la France. Entretenez la peur de l'épouvantail royaliste et clérical, en faisant propager les calomnies ou les préjugés qui ont fait naître cette peur.

» Les gens intelligents savent que l'ancien régime, en supposant vrai ce qu'on en dit de faux, n'a rien produit de comparable aux convulsions de la France depuis 1789, aux massacres de 1793, aux journées de juin 1848, aux pillages, aux assassinats, aux incendies de la Commune en 1871. Mais le peuple a ses journaux qui lui persuadent que cela est du progrès. Il restera entiché des idées républicaines *comme nous le désirons*. Il en sera de même des bons bourgeois. En voyant flamber la maison du voisin, ils prennent bien peur pour la leur, ils se disent bien, sur le moment, qu'il n'y a jamais de conservateurs ni de cléricaux parmi les incendiaires et les révolutionnaires, ni parmi ceux qui les produisent ou les excusent ; que les principes religieux sont la meilleure garantie de l'ordre et de la probité.

» Mais l'esprit d'opposition, inné en France, et le fanatisme antireligieux sont si forts, qu'une fois le danger passé, ils continuent à se défier des victimes et à voter pour les coupables. Ils resteront nos auxiliaires en envoyant éternellement des Clémenceau aux assemblées nationales, des Ranc et des Mottu aux conseils généraux. Gambetta, l'ami des Delescluze, des Millière, des Raoul Rigault, l'ami des incendiaires et des assassins qu'il n'a jamais désavoués, sera avant peu Président de la République française.

» Et vous voulez, mon cher ami, que je redoute, dans l'avenir, une revanche de la France. Tranquillisez-vous : cette nation est condamnée à mort. Elle aura ce qu'elle mérite : c'est-à-dire la République alternant avec la Commune ; le despotisme alternant avec le pétrole.

» Donc la République française, malgré sa belle devise sur les murs, dès qu'elle ne sera plus entre les mains des conservateurs, qui la font vivre provisoirement, *tombera d'abord* entre les mains des *intrigants et des incapables* jusqu'à ce qu'elle retombe entre les mains des *criminels* d'où elle sort à peine.

» C'est inévitable. Quand une nation n'a plus le frein de la religion et des mœurs, que le frein de la force est le seul qui la contienne, tout est possible, même l'avènement d'un demi-million d'Erostrates, du jour où la force tombe entre leurs mains comme au 18 mars.

» On nous reprochait en Allemagne, l'hiver dernier, de ne pas détruire Paris par un bombardement ; laissons faire cette besogne aux Parisiens, ils s'y entendent merveilleusement, et cela, parce que la France, reniant son passé glorieux, livrée aux bavards et aux casse-cou, aura cessé d'être française pour devenir républicaine. Réjouissons-nous-en. Nous avons pris définitivement sa place dans les destinées du monde. Elle ne pourra plus s'opposer aux progrès de l'Allemagne. Elle voulait nous arrêter à la ligne du Mein ; elle ne nous empêchera pas de nous étendre des Vosges aux Karpathes, de Kiel à Trieste et même à La Haye, à cheval sur la Baltique, la mer du Nord et l'Adriatique. L'empire d'Allemagne avec Berlin pour capitale, que Thiers redoutait, est fondé. Le pangermanisme est proche, grâce à l'impuissance de la France républicaine.

» Donc : Vive la République en France !

» Tel doit être le cri d'un bon Prussien ! »

Cette lettre de M. de Bismark, on la dirait datée d'hier. Elle renferme des conseils, un enseignement que les républicains ont eu soin de ne pas négliger et une prédiction qui s'est réalisée avec une précision mathématique.

Lisez, en effet, les circulaires électorales des candidats républicains. Toutes font appel à la sottise, à l'ignorance, à la peur de l'épouvantail clérical royaliste ; dans toutes, ou presque toutes, vous retrouvez ces « balivernes » des « horreurs de la féodalité », de la « dîme », des « corvées », de « l'inquisition », etc. Comment veut-on que M. de Bismark ne soit pas content, quand il voit exécutées par des Français les instructions que son ambassadeur repoussait avec indignation !

Quant à la prédilection du chancelier de fer, elle a reçu une confirmation éclatante dans la nomination des Gambon, des Camelinat, des Basly. Ses vues d'il y a douze ans restent aussi justes qu'à la première heure de notre dégringolade.

Ah ! les républicains ont le droit d'être fiers de leur victoire du 18 octobre, qui est aussi celle de M. de Bismark ; ils payent largement la traite tirée sur leurs sottises et leurs passions.

Vive la République ! C'est le cri d'un bon Prussien.

LE CHOU RÉPUBLICAIN.

On a épuré les magistrats et les fonctionnaires. On parle maintenant, sérieusement, d'épurer les femmes des fonctionnaires. Un des nouveaux élus de Paris, M. Yves Guyot, l'a déclaré carrément au banquet de la *Lanterne* : « Il faut que les femmes de fonctionnaires soient dûment averties qu'elles doivent choisir entre la République et la réaction. » Voici, d'ailleurs, le texte même du discours de M. Yves Guyot :

« En province, les républicains avaient contre eux non-seulement le clergé, non-seulement les hobereaux du pays, ils avaient encore presque partout, sinon les fonctionnaires, du moins les femmes des fonctionnaires ! (Rires et applaudissements.)

» A Paris, où nous sommes laïcisés depuis longtemps, où nous ne connaissons pas les rivalités passionnées et haineuses

---

30 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Et, ne recevant pas de réponse, quand elle s'attendait à une explosion, elle leva la tête pour chercher le regard de son cousin. Mais il n'avait l'air ni de la voir ni de l'entendre. Debout, pâle, la physionomie pleine d'effroi, il semblait écouter au dehors.

— Qu'avez-vous ? s'écria-t-elle.

Ce qu'il avait !...

Pendant qu'ils causaient ainsi, les heures s'écoulaient, sans durée apparente pour eux, mais elles coulaient, et les lois qui gouvernent le monde s'accomplissaient dans leur invariable régularité. On était au 23 septembre. Le soleil allait entrer du signe de la Vierge dans celui de la Balance, et la terre allait exécuter une de ces grandes révolutions qui ne s'achèvent pas sans combats.

Tout occupés, l'un de ses colères, l'autre de sa tâche miséricordieuse, à l'abri sous le roc protecteur, les deux jeunes gens n'avaient vu ni les sombres nuages qui s'avançaient, ni la mer qui avait repris sa course en avant, et qui, poussée par un vent furieux d'équinoxe, accourait avec une vitesse double. Ce ne fut que lorsque les vagues commencèrent à venir battre le pied des récifs que Guillaume dressa l'oreille.

— Vous redoutez une tempête, mon cousin ? demanda la jeune fille. Hâtons-nous de regagner la plage. Il se fait tard !

Elle ne reçut pour réponse qu'un regard terrifié, dont elle eut trop tôt l'explication.

Tous deux s'étaient élancés hors de la grotte, et, debout sur le sommet du récif, ils voyaient accourir du fond de l'horizon, luttant de menaces et de vitesse, les nuages qui portaient l'ouragan et les vagues blanches d'écume comme des chevaux sauvages déjà fatigués de leur course impétueuse. Brutales et féroces, elles se soulevaient avec des rugissements furieux. Leur rocher était devenu une île. De tous côtés la mer s'avançait comme vers une proie. Seul un petit banc de sable se voyait encore, celui par lequel ils étaient venus. Mais comme il avait diminué déjà !

— Dépêchons-nous ! criait Antoinette. Nous pouvons encore gagner les rochers voisins par le banc de sable. Guillaume, ne m'entendez-vous pas ?

Guillaume secoua la tête avec désespoir.

— Après le rocher voisin, dit-il, il y a une suite de récifs bien plus bas, déjà envahis à l'heure qu'il est.

— Mais vous êtes bon nageur, Guillaume ?

— Il n'y a pas de force humaine qui puisse lutter au milieu de ces cuves tourbillonnantes où l'eau bout sans relâche.

— N'importe, reprit Antoinette éperdue, essayons toujours.

Et elle voulut commencer à descendre.

Mais il l'arrêta d'un geste.

— Avant que nous ayons atteint les rochers dont vous parlez, le chemin sera refermé derrière nous, et nous ne pourrons plus revenir au Trou-d'Enfer, qui est notre seul espoir...

— Alors, interrompit Antoinette, si nous sommes en sûreté, ici, pourquoi cet effroi, Guillaume ?

— Parce que c'est aujourd'hui le 23 septembre, répondit le jeune homme sans vouloir rien déguiser du péril qui les attendait, et que si le vent continue à souffler avec cette violence, notre refuge, sans être entièrement couvert par l'eau se verra inondé par les lames, de telle sorte qu'il nous sera bien difficile de nous retenir sur ces roches glissantes, qui n'offrent pas une pointe, pas une aspérité où s'accrocher.

En un instant le petit banc de sable, dernière espérance de la pauvre Antoinette, se trouva englouti.

Non, il n'y avait plus de retraite possible pour eux. A leurs pieds, devant, derrière, l'abîme, rien que l'abîme. Nul ne peut les entendre ou les secourir dans cette étroite et implacable enceinte. Ce sont des naufragés sur la mer immense.

— Alors, c'est la mort, une mort affreuse ! s'écria la jeune fille.

Guillaume ne répondit pas. Il regardait anxieusement la direction du vent, les nuages et les flots. Le vent soufflait toujours de l'ouest avec la même furie, les nuages accouraient sans relâche, et le flot montait de partout, tumultueux, envahissant. Les roches d'en bas ne montraient plus que leurs cimes pointues qui allaient bientôt disparaître aussi. La pluie tombait, pluie fine et pénétrante qui glaçait le corps à travers les vêtements. Antoinette à genoux, la tête dans ses mains, priait avec ferveur. Lorsqu'elle se releva, le jeune homme fut frappé du changement qui s'était opéré sur les traits de sa cousine. Elle était pâle, mais calme, et un feu surnaturel brillait dans ses grands yeux.

— Guillaume, lui dit-elle, j'ai fait à Dieu, au fond du cœur, le sacrifice de ma vie. En échange, je lui demande que nous priions ensemble.

— Ah ! répondit-il avec un douloureux emportement, que me parlez-vous de Dieu et de sa Providence ? S'il y avait un Dieu juste, une Providence attentive, confondrait-il dans la même colère l'innocent et le coupable ? Mettrait-il fin à la pure existence d'un ange par le coup rigoureux qui va terminer la criminelle vie de celui que vous appelez un pécheur ? Non, je ne puis prier avec

des campagnes et des petites villes, où depuis longtemps nous dédaignons le clergé, nous ne comprenons pas cette politique. Mais là, tandis que monsieur se déclare républicain, madame trouve de bon ton de se proclamer réactionnaire. Question de mode; de plus, de politique personnelle. Le mari broute le chou républicain; madame caresse la chèvre monarchiste. (Rires.) On a ainsi des appuis de tous côtés. Cela réussit. J'ai des faits, je les produirai un de ces jours. Mais, dès maintenant, il faut que les femmes des fonctionnaires soient dûment averties que ce double jeu ne saurait être toléré plus longtemps, qu'elles doivent choisir entre la République et la réaction. »

C'est, comme on le voit, une véritable mise en demeure. Que Mesdames les préfètes, Mesdames les sous-préfètes, Mesdames les perceptrices se le tiennent pour dit. On a l'œil sur elles. M. Yves Guyot a des faits, il les produira un de ces jours. Il faut que toutes ces dames se mettent au plus vite, selon la gracieuse expression de l'orateur de la *Lanterne*, à brouter le chou républicain. Si elles ont des demoiselles, il faut que ces demoiselles broutent le chou comme leurs mères. Monsieur et Madame brouteront le chou bon gré mal gré et Bébé devra le brouter aussi. Si on lui a donné une chèvre pour l'allaiter, M. Yves Guyot le dénoncera comme « réactionnaire à la mamelle ». Le chou obligatoire, tout est là. On nous préparera de la sorte une génération de fameux lapins.

M. de Freycinet a été, comme nous l'avons dit, l'objet d'une tentative d'assassinat. Il y a quelques jours, ont attentait à la vie de M. Estrup, ministre danois.

M. de Freycinet est un ministre républicain, M. Estrup est un ministre conservateur.

Voici comment un rédacteur du *Voltaire* qui signe le *Buron*, apprécie les deux attentats :

« On comprend la tentative d'assassinat contre M. Estrup, ministre du roi de Danemark. M. Estrup est le représentant d'une idée que la nation danoise tout entière repousse de sa pleine souveraineté. Il est au pouvoir l'ennemi du peuple. Il a fait cette entreprise, toujours vaine, d'enchaîner la nation à son passé. Quoi d'étonnant que, dans le délire de l'exaspération publique, un patriote se lève, et cherche à frapper le ministre d'une réaction violente?

» Mais M. de Freycinet! Est-il le représentant d'une idée de réaction? Était-il au pouvoir sous M. de Mac-Mahon et a-t-il défendu l'ordre moral? Nullement. Ses idées sont celles de la grande majorité des Français; il est le ministre d'un gouvernement acclamé à Paris avec les républicains les plus avancés. »

On assassine un ministre conservateur, cela se comprend; il n'est pas dans le mouvement démocratique; on le supprime par la violence, quoi de plus facile à comprendre?

On assassine un ministre républicain, est-ce possible?

Voilà des casuites que nous recommandons à M. de Freycinet, l'auteur des décrets contre les jésuites!

Quel dommage que l'individu qui a tiré sur lui ne soit pas un conservateur!

C'était un beau sujet pour nos démocrates; malheureusement, c'est une ressource qui leur manque; décidément, rien ne réussit aux républicains depuie quelque temps.

Voici, en effet, une déposition recueillie par le *Voltaire* lui-même, c'est M. de Freycinet qui parle :

« Lorsqu'on l'a conduit au poste et que M. Herbette, mon chef de cabinet, l'a interrogé, il a déclaré qu'il avait tiré sur moi « parce que nous n'étions pas en vraie République, que nous n'avions que la forme républicaine et pas d'institutions républicaines. »

Quel malheur que M. de Freycinet ne soit pas, comme M. Estrup, un ministre conservateur!

Tout se comprendrait et son assassin aurait quelque chance d'être classé d'ici peu de temps dans la galerie des patriotes.

Mais viser un ministre républicain! c'est de la pure folie, et le Huron du *Voltaire* en est tout ahuri!

CHARLES DUPUY.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis samedi matin en couseil à l'Elysée sous la présidence de M. Jules Grévy.

Ils se sont occupés de la situation financière et des moyens relatifs à l'établissement du budget de 1887.

Le cabinet reconnaît qu'on ne peut plus dissimuler le déficit; il est décidé à l'accuser en toute sincérité.

Ce n'est qu'au lendemain des élections que le cabinet découvre et avoue la gravité de la situation financière!

On attribue cet aveu au désir que l'on a de décourager les prétendants ministériels.

Ils ont résolu d'autoriser la tombola projetée en vue de venir en aide aux ouvriers atteints par la crise lyonnaise.

***

Plusieurs journaux publient l'information suivante :

« Une question importante et qui n'a pas encore reçu de solution se débat en ce moment dans les conseils du gouvernement. Il s'agit de décider si les ministres ne donneront pas tous leur démission avant l'ouverture de la session. »

***

Le *Temps* dit que le mouvement préfectoral ne sera fait qu'après la vérification des pouvoirs à la Chambre.

***

Le gouvernement aurait l'intention, s'il n'est pas renversé avant, de proroger les Chambres aussitôt après la vérification des pouvoirs, c'est-à-dire vers les premiers jours de décembre.

On dit que M. Brisson compte mettre à profit le temps qui s'écoulera entre le congrès et la rentrée de janvier pour négocier la constitution d'une majorité sur son programme.

***

L'ATTENTAT CONTRE M. DE FREYCINET.

L'enquête n'a encore rien produit de nouveau au sujet de l'attentat commis contre M. de Freycinet.

L'auteur de l'attentat se renferme dans un mutisme complet.

Il a été photographié samedi matin. Dans l'après-midi il a été interrogé par M. Bouchez, procureur de la République, et par M. Benoist, juge d'instruction, chargé de l'affaire. On croit que le coupable, s'il n'a pas avoué au cours de cet interrogatoire, ne pourra longtemps conserver l'incognito.

L'inculpé a été transféré à la Conciergerie pour être soumis à l'examen des médecins aliénistes.

Au moment où les agents l'ont introduit dans sa cellule, il s'est tourné vers eux en disant :

— N'oubliez pas que j'ai prémédité cet acte de justice après avoir lu dans les journaux ce qui s'est passé au récent conseil des ministres.

M. Legrand du Saule, le célèbre médecin aliéniste, a examiné l'inculpé.

Il a déclaré ne pouvoir se prononcer que dans quelques jours et a demandé que plusieurs de ses collègues lui soient adjoints pour un nouvel examen.

Le juge d'instruction chargé de la poursuite de l'affaire lui a donc demandé de désigner l'avocat auquel il voulait confier sa défense.

L'inconnu a désigné Me Laguerre, député de Vaucluse, qui a déjà défendu Campi et Pel devant la cour d'assises. L'entrevue du prévenu et de l'avocat aura lieu dès que ce dernier sera de retour à Paris.

***

CEUX QUI S'EN VONT.

On mande d'Alger, le 30 octobre :

« Le transport *Bien-Hoa*, venant de Toulon, est reparti pour le Tonkin.

» Il avait déjà à bord 381 passagers militaires, dont 71 officiers : il a embarqué à Alger 650 hommes et 11 officiers de la légion étrangère.

» M. Emmanuel de Mac-Mahon, fils du maréchal, était à bord du *Bien-Hoa*. »

***

On écrit de Paris :

« L'ordre donné aux tribunaux de siéger aujourd'hui lundi, jour de la commémoration des morts, cause dans la magistrature un très-vif émoi. Cette décision froisse, en effet, les consciences non-seulement des magistrats catholiques, mais de tous ceux qui ont conservé le culte des morts, si répandu en France.

» M. Brisson ne veut voir dans la commémoration des morts qu'une fête religieuse, et c'est pour cette raison qu'il a décidé de n'en pas tenir compte. On s'attend à beaucoup de résistance, qui prendront surtout la forme de *remises* d'affaires. Un grand nombre de tribunaux se sont arrangés pour n'avoir, ce jour-là, aucune affaire inscrite au rôle. »

***

M. le duc de Broglie vient d'adresser la circulaire suivante aux électeurs du département de l'Eure :

« Messieurs et chers concitoyens,

» Malgré les manœuvres de toutes sortes employées par l'administration et les calomnies ouvertement répandues par ses agents, plus de 40,000 électeurs ont persisté à m'honorer de leurs suffrages. Je tiens à les remercier de nouveau.

» Le nombre de nos adversaires ne s'est point accru, ce sont de regrettables abstentions, qui, en éclaircissant les rangs des conservateurs, leur ont enlevé l'avantage qu'un premier scrutin leur avait assuré. Cet échec partiel, qui ne porte que sur un candidat, laisse encore la députation de l'Eure presque tout entière acquise à la cause que nous défendons.

» L'union seul a pu obtenir cet heureux résultat et peut seule aussi le maintenir. Restons donc unis, et suivons de nos vœux nos représentants dans l'accomplissement de la tâche difficile que nous avons imposée à leur courage.

» BROGLIE. »

***

LA CATASTROPHE DE CHANCELADE.

Le ministre de l'intérieur a reçu la dépêche suivante du préfet de la Dordogne :

« 28 octobre.

» Les déblaiements pour retrouver les quatre personnes tuées sur le chemin latéral des carrières de Chancelade continuent activement. Tous les projets en vue de retrouver les cinq ouvriers ensevelis dans les galeries paraissent inefficaces aux hommes compétents.

» Les ingénieurs des mines et des ponts et chaussées ont discuté publiquement, et avec beaucoup de complaisance, tous les projets proposés. En leur présence, j'ai proposé aux entrepreneurs venus sur les lieux d'accorder une somme double de celle qui serait dépensée, à celui qui arriverait auprès des ouvriers en huit ou dix jours, par un moyen quelconque.

» Ingénieurs des mines, des ponts et chaussées et entrepreneurs affirment qu'étant donnée la situation, on ne peut utilement forer une conduite, creuser un puits ou une galerie en moins de vingt jours. Aujourd'hui, à midi, malgré tous les conseils de ses amis, le sieur Parcelier, âgé de 70 ans et père de l'un des carriers non retrouvés, a voulu pénétrer dans les galeries; à trois heures, il n'en était pas sorti. Deux ouvriers l'ont recherché sans succès.

» Je me suis mis à sa recherche, accompagné de l'ingénieur Cazanova, des gardes-mines Martine et Jeannin et de deux braves ouvriers.

» Tous les points abordables ont été explorés; les victimes ont été plusieurs fois appelées à haute voix dans toutes les directions.

» Après une heure de vaines recherches, nous sommes sortis. Les passages, partout encombrés, ne sont plus reconnaissables par les ouvriers qui parcouraient ces carrières depuis plus de vingt ans.

» D'accord avec les ingénieurs des mines, qui redoutent de nouveaux malheurs, j'interdirai demain l'entrée des carrières, après une dernière exploration, s'il y a lieu. »

---

vous, Antoinette! Vous l'avouerai-je? à cette heure je regrette la vie, cette vie que je rêvais belle depuis que je vous ai retrouvée. Ni mon passé, ni mon père, ni rien au monde ne devait me séparer de vous, semblait-il. Je vous aimais comme on aime un ange. Je rêvais de vous donner mon nom, de vous appeler ma femme, de vous offrir ce cœur que vous possédez tout entier. Au lieu de cela, il faut que je vous voie périr sous mes yeux d'une mort affreuse et inévitable. N'est-ce pas, que vous m'auriez aimée un jour? Dites-le moi à cette heure, Antoinette, pour que je sois heureux en mourant auprès de vous.

— Guillaume, répondit doucement la jeune fille, laissons là ces pensées profanes qui me semblent sacrilèges à l'instant où nous sommes. Que sont les joies de la terre et toutes les félicités humaines auprès de l'Éternité qui va s'ouvrir? Laissez-moi me recueillir et prier. J'ai besoin de tout mon courage, et votre incrédulité me l'enlève. Ah! dit-elle tout à coup avec une sainte exaltation, si je pouvais racheter votre âme au prix de la mort qui s'apprête, si je pensais que les lumières de la foi seront pour vous le prix de mon sacrifice, que ces eaux mugissantes vous seront un second baptême, avec quelle tranquilité je les verrais venir!

Antoinette était debout, les mains jointes, les yeux au ciel, dans l'extase d'une martyre qui détourne les yeux des tourments qu'elle va subir pour regarder le paradis qui l'attend.

— Guillaume, continua-t-elle, pensez à votre mère et à votre pieuse enfance, rappelez-vous le jour béni de votre première communion. Le Dieu que vous adoriez alors est resté le même. Vous seul avez changé, mais sa bonté surpasse vos misères; un mot de repentir suffit à toucher son cœur, une larme sincère efface des années d'égarements.

Les flots montaient toujours. Quelques gouttes d'écume commençaient à tomber à leurs pieds.

— Une demi-heure encore, peut-être, pensait Guillaume, et je la verrai arracher sous mes yeux par une de ces vagues monstrueuses. Suivant ses croyances, les anges l'emporteront dans le paradis, et moi!...

» Antoinette, dit-il tout à coup, je voudrais prier, mais je ne puis. La mort, qui ne m'effrayait pas jadis, me fait horreur aujourd'hui, parce que vous devez la subir sous mes yeux. Malgré moi, je me révolte contre ce sort qui vous est fait, et rien de pieux ne vient dans mon cœur et sur mes lèvres.

— Dieu ne demande que la bonne volonté, répondit la jeune fille avec un redoublement de ferveur. Dites avec moi que vous vous repentez, Guillaume, que si la vie vous était rendue, vous la feriez meilleure et chrétienne, et que vous honoreriez votre père afin de vivre longuement.

— Oui, Antoinette, je veux ce que vous voulez.

— Pas cela, fit-elle avec un geste douloureux, mais Dieu seul. Mon Dieu! mon Dieu! dit-elle en se rejetant à genoux, n'aurez-vous pas pitié de lui? Touchez son cœur, et redoublez pour moi, s'il le faut, les horreurs de la mort!

Une vague plus furieuse que toutes celles qui avaient précédé rejaillit jusqu'à eux. Antoinette fut inondée d'écume, elle chancela, et son visage se couvrit d'une pâleur mortelle.

— Ah! c'est affreux! dit-elle en se couvrant les yeux avec la main pour ne pas voir le spectacle horrible qui s'étendait devant eux.

Le ciel s'assombrissait de plus en plus. Le vent et les vagues, luttant de rage et de furie, formaient un tourbillon effroyable autour du récif que battaient sans relâche des montagnes d'eau s'avançant mugissantes. Le fracas de la tempête couvrait leur voix. Les minutes étaient comptées.

— Mon Dieu! dit tout à coup Guillaume en pliant les deux genoux, châtiez seulement le coupable. Un miracle pour elle, et votre pardon pour moi!

. . . . . .

(*A suivre.*)

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 31 octobre.

La Bourse a été mouvementée cette semaine, d'abord la hausse, puis l'hésitation a prévalu.

Le 3 0/0 est à 80.12 1/2, l'amortissable à 81.75, le 4 1/2 à 100.27 1/2.

Le Crédit Foncier est ferme à 1,300 fr. Les actionnaires peuvent maintenant emprunter sur leurs titres 80 0/0 de leur valeur cotée en Bourse en s'adressant au Crédit Industriel et Commercial. Dans sa séance du 28 octobre, le conseil d'administration a autorisé pour 6,983,282 fr. de prêts nouveaux dont 5,934,400 fr. en prêts hypothécaires et 1,048,882 fr. en prêts communaux, ce qui prouve que les opérations de prêts se développent activement.

Les obligations émises en représentation de ces prêts ont un marché très-animé. Elles sont au-dessus du pair, avantage que ne présentent pas les obligations à lots des villes françaises.

La Société Générale est ferme à 450 fr. Ce cours ne représente qu'un déboursé de 200 fr. et donne un revenu de plus de 6 0/0.

La Banque d'Escompte est ferme à 453.50.

L'un des modes d'épargne les plus utiles est sans contredit l'Assurance sur la Vie. On a calculé qu'un capitaliste qui plaçait à partir de l'âge de 25 ans une somme de 500 fr. par an devait mettre 26 ans pour réaliser un capital de 20,000 fr. Et encore faudrait-il que, dans cet intervalle de temps, il ne perdît pas une minute pour les emplois de fonds et qu'aucun de ces emplois ne tournât en mal.

L'homme prévoyant de 25 ans qui se soumet à payer une prime de 500 fr. par an, à partir de 25 ans, a tout de suite une police d'assurances sur la vie qui garantit à sa famille les 20,000 fr. à quelque moment qu'arrive son décès. La différence des deux situations est caractéristique. Qui peut promettre au simple capitaliste de vivre 26 ans pour terminer son opération? Elle peut être fortement réduite par une mort prématurée.

Dans tous les cas, c'est à une Compagnie française que nous devons nous adresser pour souscrire une police d'assurance. Elle fait valoir en France les capitaux qu'on lui remet et ses emplois de fonds seront au crédit de l'Etat et des grands établissements de chemins de fer ou du Crédit foncier. En s'adressant à une Compagnie étrangère, on expose les capitaux français et on les détourne du commerce et de l'industrie nationales. Ne serait-ce que par patriotisme, les assurés et les rentiers doivent devenir les clients des Compagnies françaises.

Le Crédit Lyonnais, toujours faible, a fait vendredi 518. On se demande l'explication du compte spécial de quarante-trois millions introduit au passif. L'augmentation du portefeuille des titres n'est pas moins inquiétante. Quant à la diminution du compte de chèques, elle démontre que la clientèle cherche ailleurs plus de sécurité. On ne saurait l'en blâmer.

Les obligations des Chemins de fer économiques, qui sont cotées 341 fr., sont très-recherchées. Le coupon de 6 fr. 93 se détache le 1er novembre.

Le 5 0/0 italien est en hausse à 96.

Les Chemins de fer Méridionaux italiens sont très-demandés.

Le Suez cote 2,020. Quant au Panama, son allure est hésitante. On a tenté de consolider le cours de 400, mais sans succès. Les journaux officieux de la Compagnie confessent que le Canal coûtera autant en intérêts aux capitaux pendant la période de construction qu'en dépenses pour travaux et que le total dépassera un milliard 200 millions.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer français sont fermes. On cote : l'Est à 800, le Nord à 1,520, l'Orléans à 1,307.50, l'Ouest à 141.25.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

COTE DE LA LOIRE.

Cote observée le 1er novembre, 8 heures du matin, à Saumur : 3m 39. Eaux croissantes.

Cote présumée pour le 2 novembre, 8 heures du matin : 3m 74. Eaux décroissantes.

Cote de Noyers manque. Eaux décroissantes à Orléans, croissantes à Menneton, à Confolens et à Argenton.

Aujourd'hui 2 novembre, midi, la Loire est à 3m 65 au pont Cessard.

L'Ecole de cavalerie vient de perdre un officier du cadre des plus distingués. M. Grœner, capitaine instructeur, a succombé hier matin aux suites d'une douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu demain mardi, à onze heures 1/2 du matin, dans l'église de Nantilly.

Par décision ministérielle en date du 28 octobre 1885,

M. Vireux, chef de bataillon, chef du génie à Philippeville, a été désigné pour remplir les mêmes fonctions à Saumur.

Hier matin, vers 10 heures 1/2, un feu de cheminée s'est déclaré rue du Puits-Neuf, chez M. Grégoire, épicier. La communication du tuyau où la suie brûlait avec un autre corps de cheminée a permis au feu de prendre une certaine intensité et a rendu le travail d'extinction pénible et difficile. Il n'a pas fallu moins de trois heures pour qu'il n'en soit plus question.

La cheminée, paraît-il, avait été ramonée dernièrement, mais l'enfant aura fait le travail d'une façon incomplète.

Il y a eu quelques dégâts qui sont couverts par une assurance.

Hier dimanche, vers midi, le feu détruisait, près de la borne kilométrique n° 8, sur la route de Saumur à Vernantes, l'habitation d'un fermier, le sieur Boutreux.

Le mobilier a été sauvé ainsi que les bestiaux.

Au cours de l'incendie, un des travailleurs, le nommé Charles, est tombé du haut d'un mur de grange et s'est fortement foulé le poignet dans sa chute.

On dit le sieur Boutreux assuré.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas dans les environs, comme à Allonnes par exemple, une compagnie de pompiers qui, dans des cas semblables, s'ils ne peuvent faire fonctionner les pompes faute d'eau, apportent l'ordre dans le sauvetage et concourent à faire la part au feu.

Ecole de Tir du 3e bataillon du 70e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

GRAND CONCOURS DE TIR RÉDUIT au fusil Gras, à 20 mètres, le dimanche 8 novembre 1885, à une heure et demie du soir, au Stand des Récollets.

Sera admise toute personne âgée de 16 ans, sociétaire ou non.

Le Président, G. DOUSSAIN.

M. Varrailhon (Barthélemy-Auguste) a été nommé suppléant du juge de paix du canton de Noyant.

Il s'agit du maire de Noyant, conseiller général, M. le docteur Varrailhon, qui naguère voulait être député et qui devient substitut d'un juge de paix. Toutes les ambitions!

Comment la pratique médicale peut-elle préparer à la pratique judiciaire? La République seule opère de ces transmutations anormales. Déjà nous avons vu un médecin de la Touraine devenir juge de paix dans un autre canton de Maine-et-Loire. M. le docteur praticien Varrailhon n'est que suppléant; mais le voici dans la carrière, et, avec la grâce de M. Brisson, il arrivera au plus haut grade.

M. Schmitz, lieutenant au 57e régiment d'infanterie, l'un des fils du général de division Schmitz, est désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général Giovanninelli, commandant la 3e brigade du corps du Tonkin.

DÉMISSION DE M. DE LARIBOISIÈRE.

Nous lisons dans le *Journal de Rennes*, au sujet de la démission de M. le comte de Lariboisière, premier élu de la liste républicaine d'Ille-et-Vilaine :

« M. de Lariboisière répugnait à certaines alliances et il a fait campagne, aux deux tours de scrutin, avec ceux qu'il repousse aujourd'hui! Il est difficile de se moquer plus complètement des électeurs.

» M. de Lariboisière a fait dans l'arrondissement de Fougères une propagande acharnée. Au deuxième tour, alors qu'il était déjà élu député, il parcourait l'arrondissement avec M. Waldeck-Rousseau, prêchant partout la guerre entre *les bleus* et *les blancs*. Et aujourd'hui M. de Lariboisière abandonne le poste qu'il s'est donné tant de mal pour conquérir, sous prétexte qu'il est en butte aux défiances de certains républicains!

» Les électeurs de l'arrondissement de Fougères, qui lui avaient donné leur confiance, n'auront plus de représentant. Il a plu à M. le comte de Lariboisière d'user de toute l'influence de son immense fortune et de son nom monarchique pour faire élire neuf députés républicains et radicaux; il lui plaît aujourd'hui de répudier ses collègues en jetant au parti qu'il a servi une parole de défiance et de mépris. »

C'est vraiment une énigme, dont les journaux républicains donneront, peut-être, le mot.

En reproduisant la lettre de démission de M. de Lariboisière, que nous avons insérée, l'*Eclaireur* fait les réflexions suivantes :

« L'*Avenir* trouve que cette lettre est une énigme et il feint de ne pas comprendre.

» C'est bien simple cependant. Nous avons annoncé avant les élections, dans l'*Eclaireur*, la lettre que l'on vient de lire.

» M. de Lariboisière va se marier, disions-nous, et la très-honorable famille Pereire, à laquelle il s'allie, lui imposera, comme condition *sine quâ non* de son union, sa démission de député républicain.

» Il est tout naturel que les Pereire consentent à s'allier aux Lariboisière, mais il serait surprenant qu'ils acceptassent les relations un peu trop mêlées que le représentant de Fougères avait formées dans son arrondissement et ailleurs.

» Les portes du salon de M. le comte se referment aux nez allongés des frères de tout acabit qui croyaient ne jamais lâcher leur proie. La farce est très-drôle.

» M. de Lariboisière va rentrer dans son monde et son excursion chez les républicains ne laissera pas plus de traces qu'une équipée de jeune homme. Il veut bien par pure politesse leur dire qu'il pensera à eux... de loin.

» Le *Journal d'Ille-et-Vilaine* est aussi navré que l'*Avenir*. Ce qu'il voit de plus affligeant en l'aventure, c'est que le *département va être replongé dane ces violentes luttes électorales*, etc., etc.

» Ce sont des émotions nuisibles à son tempérament.

» Il pourrait ajouter aussi que M. de Lariboisière donne une leçon un peu dure à MM. Pinault et Brice qui ont l'air de ne pas vouloir l'entendre.

» Quant au *Petit Rennais*, c'est surtout lui que M. de Lariboisière paraît ne pas vouloir fréquenter; c'est l'alliance avec M. Le Bastard qui semble mettre en fuite l'ancien député de Fougères.

» M. de Lariboisière parle, en effet, fort nettement de *certaines candidatures et de certaines situations politiques*, qui ont soulevé ses hésitations.

» Nous trouvons pour notre part que le démissionnaire a commis suffisamment de sottises pour se retirer prématurément de l'arène politique. Conservateur, héritier d'un grand nom et d'une grande fortune, il s'est jeté dans les bras de la démagogie pour satisfaire une ambition de jeune homme, le caprice d'être député. Ce caprice satisfait, il abandonne ses électeurs avec désinvolture, et il rompt ses relations politiques... comme ses relations compromettantes... pour mieux se marier.

» Du moment que M. le comte de Lariboisière répugnait à certaines alliances et à certains voisinages, il eût pu faire ses réflexions plus tôt. Il est véritablement extraordinaire qu'au cours de la période électorale il ne se soit pas aperçu que M. Lelièvre figurait sur sa liste, et que lui, gentleman et gentilhomme, servait de *remorqueur* et de caissier à la radicaille la plus rouge de nos villes. Il n'a pas tort de dire que la République restera gravée au fond de son cœur et qu'éternellement... son culte vivra dans son souvenir, comme celui des premières amours.

» A aucun moment sa place ne sera dans nos rangs, et il agira sagement en renonçant tout à fait à la carrière politique, où il ne faut que des hommes décidés à faire un effort pour paraître au moins à peu près sérieux. — L. B. »

Publications de mariage.

Médéric-Émile Boucheaux, sous-lieutenant au 135e régiment d'infanterie, d'Angers, et Louise-Gabrielle Colin, sans profession, de Saumur.

Jules Bossus, palefrenier, d'Angers, et Françoise Pabot, cuisinière, de Saumur.

Jean-Marie Lebreton, journalier, de Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine), et Joséphine-Augustine Nouvel, couturière, de Saumur.

Jean-Baptiste Rouland, employé de commerce (veuf), et Louise Paillaud, sans profession, tous deux de Saumur.

La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, prévient ses nombreux clients qu'elle a reçu pour la saison d'hiver toutes ses conserves alimentaires, légumes, poisson, etc., et entr'autres des petits maquereaux à l'huile d'olive qu'elle vend 1 fr. 20 la boîte de 16 poissons, et des filets de harengs saurs préparés à la flamande et marinés à l'huile d'olive surfine de Nice, 60 c. la boîte de 15 à 16 filets. Ces deux articles sont recommandés aux gourmets.

MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS, avons-nous répondu quand on nous a dit qu'un certain nombre de gens n'ont eu recours aux Pilules suisses que lorsqu'ils ont appris par notre journal toutes les guérisons authentiques obtenues dans notre département. PORT BRILLET, Mayenne, le 20 mai 1885. Depuis un an je souffrais beaucoup du mal de reins, mal dans le dos, pas d'appétit, etc.; j'ai pris seulement trois boîtes de vos Pilules suisses à Fr. 1.50, et j'en ai obtenu une guérison parfaite. Je vous autorise à publier ma lettre, si vous le jugez utile. Fournier; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

MERCREDI 4 novembre 1885,

1re REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS

NOS BONS VILLAGEOIS

Comédie en 5 actes, de Victorien SARDOU.

Distribution :

Le baron	MM.	Joissant.
Morisson		Herbez.
Henri Morisson		Mosnier.
Floupin		P. Leprin.
Grinchu		Ometz.
Tétillard		Allain.
Grandménil		Recurt.
Pipart		Hennesse.
Cailloux		L. Leprin.
Courtecuisse		Allemand.
Buisson		Guiraud.
Jean		Asmire.
Boutillé		Derousseau.
Troussemain		Luneau.
Pauline	Mmes	Joissant.
Geneviève		Savigny.
La Mariotte		Colson.
La mère Buisson		Allain.
Chouchou		Mlle Joissant.
Honoré Pipart		Hennesse.
Maguelou		Recurt.
Yveline		Van Bets.
Perrette		Ambroisine.
Mme Boutillé		Guilmain.
Loriot	MM.	Ducos.
Le docteur		Hertz.
Le secrétaire		Cherrier.
François		Alexandre.

Paysans, paysannes, invités, musiciens, pompiers.

La scène se passe à Bouzy-le-Têtu, aux environs de Paris.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 3 novembre

L'AMI FRITZ, comédie en 3 actes, d'Erkmann-Chatrian.

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

AVIS Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lumbagos, qu'un **Bain de Vapeur**. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur

17, *rue du Marché-Noir*, 17, *SAUMUR*

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieur, pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un **bel album** *en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.*

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. . . Un an, 2 fr.
Un numéro : 10 cent.

SOMMAIRE DU N° DE NOVEMBRE. — Dictons populaires. Calendrier, température et travaux du mois. L'été de la Saint-Martin. La tombe du bon curé. Mort au champ d'honneur. Le fermier Bernard et son avocat. Une armée sauvée par un roitelet. La patronne des musiciens. Une Romaine moderne. Les décorations consacrées aux femmes. Le premier moutardier du pape. René a tué sa mère. Le médecin de la famille. Nos passe-temps, etc.

ILLUSTRATIONS : 1 portrait : Mgr Forcade. 10 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend CINQ abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un *sixième* GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel ALCYONI, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 240 (1er novembre). Echos du scrutin. Les violences. Débarbouillez-la. Candidats de la dernière heure. Les dégommés. Un nouveau chant populaire. Variété. En route pour le Tonkin. A bord du *Shamrock* (poésie du soldat embarqué). A la présidence. Le papa Grévy et son idole (gravure).

LE PIANO DANS LA FAMILLE

On croit généralement que l'art du piano ne peut s'acquérir qu'au prix de mille peines et d'efforts considérables. C'est là une grande erreur. Tout ce fatras de gammes et d'exercices dont les anciennes méthodes sont bourrées et dont l'aridité désespère les commençants, a été reconnu inutile depuis que la **Nouvelle Méthode de Piano de A. Schmoll** (8 éditions en 4 ans !) a fait son entrée dans le monde musical. Avec cette méthode unique dans son genre et déjà populaire en France comme en Belgique, toute difficulté disparaît de l'enseignement. L'élève, charmé par l'attrait mélodique des morceaux, captivé par la simplicité des explications théoriques, s'instruit en s'amusant et devient en peu de temps un pianiste accompli. 5 *Parties*, chacune 3 fr. — Autres grands succès du même auteur : *Les Etrennes du jeune Pianiste*, 25 Récréations mélodiques et progressives (7me édition), chaque Série de 5 nos *2 fr. 50*; complet *10 fr.; 10 Sonatines progressives*, chaque 2 fr., complet 12 fr. Brillantes nouveautés : *L'Etoile double*, grande valse, dédiée à M. C. Flammarion, *2 fr.; Gondolina vénitienne, 2 fr.*

S'adresser au *Bureau d'Expedition des OEuvres de A. Schmoll, 111, Avenue de Villiers, à Paris.*

(Les préfaces des œuvres méthodiques de A. Schmoll sont envoyées gratis sur demande.)

Journal mensuel de l'Enfance

LA JEUNE MÈRE

OU L'ÉDUCATION DU PREMIER AGE.

Fondé il y a douze ans par l'éminent docteur Brochard, qui traitait avec une compétence toute spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal *La Jeune Mère* a été honoré de nombreuses récompenses; aujourd'hui, complètement réorganisé, considérablement étendu, notre journal est rédigé par un comité de médecins dont les travaux spéciaux sont fort appréciés des lecteurs.

Tous les abonnements partent du 1er janvier. — Un numéro spécimen est adressé *franco* à toute personne qui en fait la demande.

S'adresser aux bureaux de l'ECHO SAUMUROIS, 4, place du Marché-Noir, Saumur. — 6 fr. par an.

Le magnifique ouvrage illustré, édité par la Librairie A. LE VASSEUR, 33, rue de Fleurus, **L'ART NATIONAL**, par H. DU CLEUZIOU, a été adopté par la Ville de Paris pour les Bibliothèques de ses Écoles municipales. Cette splendide publication, mise en vente au prix de **80** francs les **2** volumes (payables **5** francs par mois), a ainsi obtenu une consécration bien méritée.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Cie,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons *excellents* de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et *en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.*

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1re édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairie des départements.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

A LOUER
UNE PETITE MAISON

Fraîchement restaurée

Avec JARDIN et ÉCURIE, située rue Duncan, n° 7.

S'adresser à Mme veuve FERBU, rue Saint-Nicolas, n° 12. (827)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE

DEUX TRÈS-JOLIS

PONEYS

Avec ou sans harnais,

Taille 1m38, bai-brun, 5 ans, très-doux, se montent et s'attellent à un et à deux.

S'adresser à M. Léon TOURET, rue d'Orléans, 53, Saumur. (817)

A VENDRE
UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. YVON fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS de toutes grandeurs.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
JUMENT

Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

BALS DE SOCIÉTÉ, *bals de noces, soirées dansantes.* M. GOICHON, piston solo de l'*Harmonie Saumuroise*, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

ON DEMANDE **à acheter**, à Saumur, différents immeubles de **10** à **20,000** francs.

S'adresser à M. F. GIRARD, rue du Puits-Tribouillet, n° 5, à Saumur.

UN MÉNAGE demande à se placer de suite. — Bons certificats.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE **un apprenti** pour une bonne **Maison d'Epicerie** de détail.

S'adresser au bureau du journal.

Me DE NEUVILLE, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11, demande de suite **un petit clerc.**

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis
29e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale et, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES

5e ANNÉE **DE L'OUEST** 5e ANNÉE

PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE

OREZZA

est la plus riche en fer et en acide carbonique
Spéciale pour le Traitement de
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

SANS PALAIS — **DENTS** — NI CROCHETS

Léon A. Fresco

68, quai de Limoges,

HOTEL DU BELVÉDÈRE

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

91, Rue de Rivoli
et 9, Boulevard de la Madeleine
PARIS

Produit de 1re Qualité

CHOCOLAT MASSON

Avis

Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAUDEAU, LELIÈVRE et DOUVÉE,

Suivie de *La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.*

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 12 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir, —
2 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin. direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —
7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. .	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45
Chacé. . .	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55
Brézé. . .	6 23	7 39	9 10	1 32	4 12	8 03
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin	Mixte matin	Mixte matin	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct soir.
Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé. . .	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	» »
Chacé. . .	7 12	10 20	2 16	5 28	8 54	» »
Saumur. .	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR - BOURGUEIL

	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. .	3 26	8 21	12 48	4 44
PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05

BOURGUEIL - SAUMUR

	Mixte matin	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Bourgueil.	8 17	12 09	6 16	9 41
PortBoulet	8 26	12 18	6 20	9 50
Saumur. .	9 13	1 25	7 15	10 36

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin	Omn soir	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay . . .	7 02	» »	2 11	» »	8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57
Lernay . . .	6 07	9 21	» »	4 37	» »
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7 »	1 55	8 35
Loudun .	8 23	2 51	9 55
Arçay. .	8 37	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 1
Neuville .	9 53	4 24	11 27
Poitiers .	10 38	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers .	5 50	12 50	6 15
Neuville .	6 28	1 28	7 08
Mirebeau.	6 55	1 57	7 56
Arçay . .	7 50	2 52	9 18
Loudun.	8 42	3 56	10 28
Montreuil	9 24	4 38	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.